

Affaire : Conception d'un chemin piéton / cycles entre les villages de Saint-Maurice et Saint-Martin

Maître d'Ouvrage : Commune d'Hostun

Date d'étude : **Septembre 2014**

Montant de l'étude :

Dossier Loi sur l'Eau : **NON**

Date de réalisation :

Montant des travaux : **95 544 (estimation)**

Descriptif

Création d'un cheminement piéton /cycles entre le village de Saint-Maurice et celui de Saint-Martin, ainsi qu'une antenne vers le cimetière.

Longueur totale : 840 ml

L'étude comprend :

- visite et relevé du tracé
- synthèse des parcelles privées traversées
- la conception et le dimensionnement des ouvrages : voiries, passages sur ruisseaux : busage et passerelles
- établissement de l'estimatif du montant des travaux

